

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 29

Artikel: La chasse aux loups
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Jules Verreaux, les détails suivants sur les habitudes et le caractère du serpentaire.

« La forme élégante et majestueuse de cet oiseau devient, au moment de l'attaque surtout, plus gracieuse encore, car c'est là qu'il développe toute sa ruse, afin de surprendre le reptile qu'il veut attaquer. Aussi n'en approche-t-il qu'avec la circonspection que réclame la prudence : l'œil vif et ardent, les plumes du col et du derrière de la tête dressées en avant annoncent le moment de la lutte ; se ruant d'un bond sur l'animal, il le frappe du pied avec tant de force que souvent il le terrasse du premier coup.

» Cependant, s'il n'a pas réussi et que le serpent furieux se dresse en épanouissant la peau de son cou, comme cela arrive pour les espèces les plus dangereuses, l'oiseau, forcé de rétrogader, fait un bond en arrière, en attendant qu'il puisse saisir le moment opportun de recommencer. Dressé en partie sur lui-même, le serpent furieux fait mouvoir sa langue avec la dextérité de l'éclair, et, poussant des sifflements aigus qui retentissent au loin, semble tenir en respect son ennemi ; mais celui-ci, dont le courage redouble à mesure que les difficultés augmentent, entr'ouvre les ailes, et, revenant sur le reptile, lui assène de nouveau de ces coups de pieds terribles, dont personne ne peut se faire idée, et qui ne tardent pas à le mettre hors de combat.

» Cependant nous avons vu quelquefois de ces serpents s'élancer sur le serpentaire ; mais, soit en ouvrant ses ailes, dont les premières rémiges seulement servent, en quelque sorte, de bouclier, soit en sautant en arrière ou sur les côtés, il est certain d'éviter par ce manège la morsure de son antagoniste, qui, épuisé de fatigue, retombe toujours à plat sur le sol, moment que choisit l'oiseau pour redoubler ses coups de masse qui, en lui mutilant la colonne vertébrale, achèvent de lui retirer toutes ses forces. C'est alors que le serpentaire victorieux, s'élançant comme une flèche et posant le pied sur le cou du serpent, juste derrière la tête, commence à l'avaler, chose qu'il pratique en prenant la queue d'abord ; et comme cette opération n'est pas de longue durée, même pour des reptiles de cinq à six pieds de longueur sur plus de quatre pouces de circonférence, dès qu'il arrive à la tête, il ne manque jamais d'en briser le crâne par plusieurs coups de bec qui le mutilent complètement. »

La chasse aux loups.

Voici de curieux détails sur la chasse aux loups en Russie. Nous les empruntons à une correspondance de St.-Pétersbourg adressée à un journal de Paris.

« Cette chasse se pratique en hiver, époque où le défaut de nourriture rend les loups féroces. Trois ou quatre chasseurs avec chacun un fusil à deux coups se mettent dans une *troïka* attelée de trois chevaux. De ces trois chevaux, celui du milieu ne doit jamais que trotter, ceux de droite et de gauche ne doivent jamais quitter le galop. L'attelage ainsi emporté dans sa course offre l'aspect d'un éventail.

Un cocher conduit la *troïka*. A l'arrière de la voiture, avec une chaîne longue d'une quarantaine de pieds, on attache un jeune cochon que l'on conduit douillettement dans la voiture jusqu'à l'entrée de la forêt où l'on doit commencer la chasse. Là on le descend et le cocher lâche les chevaux. Le jeune cochon, peu habitué à ces allures, pousse des plaintes qui dégénèrent bientôt en lamentations. Un premier loup montre son nez et se met à la poursuite du cochon ; puis deux, puis trois, dix, puis cinquante loups. Tout ce qu'il y a de loups à trois lieues à la ronde accourt, et la *troïka* se trouve poursuivie par un troupeau de ces animaux semblable à une avalanche. C'est alors qu'il est urgent d'avoir un excellent et courageux cocher, car les chevaux qui ont pour les loups une horreur instinctive deviennent fous de terreur. Celui qui trotte voudrait galoper, ceux qui galoppent voudraient prendre le mors aux dents.

Pendant ce temps les chasseurs tirent au hasard ; il n'y a pas besoin de viser. Le cocher crie, les chevaux hennissent, les loups hurlent, les fusils tonnent... Attelage, chasseurs, cochon, troupeau de loups ne sont plus qu'un tourbillon emporté par le vent qui fait voler la neige autour de lui. Tant que le cocher est maître de ses chevaux, tout va bien ; mais s'il cesse de les dominer, si l'attelage accroche, si la *troïka* verse... tout est fini !.. Le lendemain on retrouve les débris de la voiture, les fusils, les carcasses des chevaux et les gros os des chasseurs et du cocher.

L'hiver dernier, le prince Repnine, accompagné de deux de ses amis, fit une chasse semblable. Chaque chasseur avait une paire de fusils doubles, et cent cinquante coups à tirer. On arriva dans la steppe, c'est-à-dire dans un désert immense couvert de neige ; c'était une chasse de nuit, la lune dans son plein brillait du plus vif éclat de ses rayons réfractés par la neige.

Le cochon fut lancé, le traîneau partit, quelques loups parurent, mais d'abord peu nombreux, craintifs et se tenant à une grande distance... peu à peu leur nombre augmentait et bientôt une vingtaine de loups se trouvèrent assez rapprochés pour que le massacre commençât... un coup de fusil part, un loup tombe... un grand trouble se mit dans la bande, et il sembla aux chasseurs qu'elle était diminuée de moitié. En effet, contrairement au proverbe qui dit que les loups ne se mangent pas entre eux, sept ou huit affamés étaient restés en arrière pour dévorer le mort ; mais bientôt les vides furent comblés ; de tous côtés on entendait des hurlements ; de tous côtés on voyait apparaître des nez pointus et étinceler des yeux pareils à des escarboucles. Les chasseurs faisaient un feu roulant ; mais quoique tous les coups atteignissent leur but, au lieu de diminuer, la bande allait en augmentant ; bientôt ce fut un immense troupeau formant à l'arrière de la *troïka* un grand croissant dont les deux cornes commençaient à dépasser la hauteur des chevaux. On avait cessé de faire crier le cocher, car ses cris redoublaient leur audace ; le feu ne cessait pas, mais on avait déjà employé la moitié des munitions ; il restait bien encore deux cents coups à tirer, mais on était entouré de plus de *mille loups*... Les deux cornes du croissant avaient de plus en plus et menaçaient de se fermer en faisant un cercle dont le *troïka* deviendrait le centre ; et si l'un des coursiens venait à s'abattre, tout était fini ! Les chevaux effarés soufflaient et bondissaient en écarts terribles...

— Que penses-tu de cela, demanda le prince à son cocher.

— Les enrages ont goûté du sang, et plus vous tirerez, plus leur nombre augmentera. Si vous le permettez, mon prince, je vais lâcher la bride à nos chevaux.

— Es-tu sûr d'eux ?

— J'en réponds.

— Et de nous, en réponds-tu ?

Le cocher ne voulant pas s'engager ne répliqua pas ; il lâcha la bride à ses chevaux dans la direction du château de son maître. Ces nobles bêtes, aiguillonnées par la frayer, redoublèrent de vitesse ; l'espace était littéralement dévoré sous leurs élans désespérés ; le cocher les excitait par un sifflement aigu en même temps qu'il décrivaient un courbe qui devait couper un des coins de la corne ; les loups s'écartèrent pour laisser passer l'attelage

qui ne marchait plus mais qui volait... A ce moment les chasseurs allaient remettre en joue.

— Sur votre vie, leur crie le cocher, ne tirez plus !
On obéit.

Les loups, attérés de cette manœuvre inattendue, demeurèrent indécis... Pendant cet instant la troïka fit un kilomètre et demi... Les loups ne purent la rejoindre. Un quart d'heure après nos chasseurs entraient dans la cour du château. Le lendemain, le prince visita à cheval le champ de bataille ; on y trouva les ossements de plus de deux cents loups.

Le commis-voyageur.

Air : A soixante ans, etc.

Que de couplets profanés dans la rue,
Que de rumeurs dégoûtées du métier ;
L'un attendait des bravos, on le hue ;
L'autre de l'or, il s'en va mendier !
Pour m'éviter une douleur pareille
Je m'étais dit : n'écris plus, sur l'honneur ;
Mais aujourd'hui ma muse se réveille , } bis.
C'est pour chanter le commis-voyageur !

Devant l'hôtel il arrive en voiture,
Toujours bien mis, coiffé d'un chapeau noir ;
Regardez-le descendre avec mesure,
A table d'hôte, ensuite il va s'asseoir ;
Avant d'aller saluer la pratique
Dans une glace il plonge un œil rêveur :
Brosses, parfums, faux-cols et cosmétique } bis.
Ne quittent point le commis-voyageur.

— Bonjour, monsieur, comment vont les affaires ?
— Bien doucement, l'argent ne peut rentrer !
— Ah ! je le sais, mais ce sont des misères
Qui ne devraient jamais vous tourmenter.
Car on connaît votre nom honorable ;
Aussi mon cher (mais c'est une faveur),
J'ai là pour vous un parti remarquable ! } bis.
— Qu'il est gentil ce commis-voyageur.

Regardez ça, force, beauté, souplesse !
D'une offre ainsi combien seraient ravis !
Et les maisons dont vous avez l'adresse
Ne peuvent pas vous servir à ce prix.
— Une autre fois,... assez de marchandise.
— Voyez, touchez ! que c'est beau ! quelle ampleur !
Vanter toujours quoique le client dise } bis.
C'est le talent du commis-voyageur !

Au restaurant conduisant sa pratique,
D'un vieux flacon il fait gaîment les frais ;
Si, par hasard, on parle politique,
Voulant laisser aux autres le succès,
Il est charmant, plein de nobles pensées,
Parfois léger, sérieux ou farceur.
De son client adopter les idées } bis.
C'est le drapeau du commis-voyageur !

Peut-être un jour, (qui sait ce que nous garde,
Un avenir que tous nous ignorons ?)

Puisque l'amour va descendre la garde
Il offrira des filles aux garçons ;
L'article ira, si les dots sont belles,
Car de nos jours l'or a tant de douceur ,
Que, grâce à lui, les cœurs les plus rebelles } bis.
Se rendront tous au commis-voyageur !

MARC MARGUERAT.

L'édilité lausannoise.

Démolir et construire, construire et démolir, voilà la maladie du jour, voilà l'unique préoccupation du Lausannois. La rue Haldimand a été très rapidement achevée, du moins sur l'un de ses côtés ; quant à l'autre, il eût été très regrettable d'en continuer la construction au dépens d'une antiquité romaine qui fait l'ornement du quartier et attire chaque jour la curiosité de nombreux étrangers. Le nouvel hôtel des postes vient de s'élever sur la place de St-François. C'est un délicieux petit bâtiment destiné à en remplacer un plus grand qui n'était plus neuf. Il s'encadre fort bien entre l'hôtel du Grand Pont et la maison Masson, qui le protègent de toute leur hauteur. On peut dire de cette charmante construction ce qu'un professeur disait de Napoléon I^e, encore jeune : « Il deviendra » grand si les circonstances le favorisent. » Eh bien, il en sera de même de l'hôtel des postes, prenons patience ; un troisième étage viendra s'y ajouter plus tard ; sa corniche en pierre est bien venue. Au premier jour, une rue magnifique va s'élever en demi-cercle vers la place de Chaudron ; la route de la gare à Lausanne est décrétée, et, sur ses bords, ne tarderont pas à venir se ranger de riches et belles habitations. On va démolir les contre-forts de l'église de St.-François, au risque de faire trembler les voisins ; on va badigeonner l'église de St.-Laurent, et, je crois,achever la seconde tour de la cathédrale, abandonnée par nos ancêtres. — Pour éviter la montée d'Ouchy, ce port communiquera avec la ville, dans quelques années, par un long tunnel qui débouchera dans une rotonde à 200 pieds au-dessous du sol, et d'où les passagers seront hissés dans un puits s'ouvrant sur la place de St.-François, et rendus à la lumière comme par enchantement.

N'oublions pas qu'un palais-caserne doit remplacer les bicoques où logent nos milices ; qu'un pont suspendu entre le quartier de St.-Pierre et celui de la Cité est dans le cerveau d'un homme habile ; que le vallon du Flon, se comblant chaque jour, deviendra un magnifique terre-plein, qui ne tardera pas à faire regretter la construction du pont Pichard ; qu'un grand quartier étendra bientôt ses superbes villas dans le pré de Georgette (endroit central où l'on pense placer le théâtre) ; qu'enfin, on ne parle plus ici que plan Joël et plan Simond, et qu'avant peu Lausanne ne sera qu'un vaste chantier peuplé d'architectes, de maçons et de charpentiers.

L. M.

Pour la rédaction : L. MONNET, S. CUÉNOUD

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.